

ÉCOLE ÉTÉ 2017 - ADULTES

ARÉNA SAINT-MICHEL - GLACE 2

3440, rue Jarry Est • 514 872-3491

Jusqu'au 5 JUIN

**PRIORITÉ D'INSCRIPTION AUX
PATINEURS DES CLUBS DE LA
RÉGION MTL-CONCORDIA**

Du mercredi 28 juin au 9 août 2017 (7 semaines)

HORAIRE

**28 juin, 5 juillet, 12 juillet, 19 juillet, 26 juillet et
2 août 2017**

MERCREDI

Glace _____ 19h00 à 19h10

Style libre / Danse _____ 19h10 à 21h00

9 août 2017

Glace _____ 18h30 à 18h40

Style libre / Danse _____ 18h40 à 20h00

FRAIS D'INSCRIPTION

Le prix établi pour le bloc de 7 semaines de la session d'été est de :

Frais d'administration (non-remboursable) par inscription_15 \$

Prix

7 semaines _____ 110 \$

Patineur extérieur _____ Double du prix
Si des places sont disponibles

**Vente de parcelles
(PATINEUR INSCRIT * UNIQUEMENT)**

* L'inscription et le frais d'administration de 15 \$ sont requis pour l'achat d'une parcelle

25 \$ / bloc de 60 minutes

INFORMATIONS - ÉCOLES

Jean Amiot 514 214-5218 ecole@jeanamiot.ca

SESSIONS DE TESTS

Tests locaux : 15 et 17 août 2017

Tests centralisés : 16 août 2017

VISITEZ LE SITE WEB RÉGIONAL :

www.patinageartistiquemontreal.com

RÈGLEMENTS

- Un patineur qui n'apparaît pas sur la liste de présences des patineurs inscrits, ne PEUT PAS patiner. Aucune exception.
- À moins de payer une parcelle, le patineur doit patiner uniquement sur les périodes auxquelles il s'est inscrit. Le patineur ne peut pas changer son horaire de patinage comme bon lui semble.
- Un patineur peut prendre des parcelles uniquement s'il a complété le formulaire d'inscription et payé les droits d'administration.
- La présence d'un entraîneur sur la glace est OBLIGATOIRE en tout temps.
- Aucun remboursement pour séance annulée causée par l'absence d'un entraîneur.
- Les coins de la patinoire sont utilisés pour les sauts et le centre pour les pirouettes.
- Un maximum de 26 patineurs sur la glace / période.
- Tenue de patinage convenable requise (pas de jeans ou de pantalons larges).
- Les cheveux doivent être attachés.
- Gomme à mâcher, nourriture et boissons sont interdites sur la glace.
- Les sacs à main, cellulaires sont interdit sur la glace.
- Le respect mutuel est de rigueur en tout temps.
- L'école n'est PAS RESPONSABLE des objets perdus ou volés.

INFORMATION - INSCRIPTIONS

Être déjà un membre en règle de Patinage Canada par l'entremise d'un club local

- **TOUTE INSCRIPTION DOIT ÊTRE TRAITÉE À LA RÉGION AVANT QU'UN PATINEUR SOIT ACCEPTÉ SUR LA GLACE.**
- **AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE À L'ARÉNA MÊME.**

Vous devez fournir une preuve de résidence domiciliaire à Montréal - OBLIGATOIRE pour TOUS (copie d'une facture d'Hydro-Québec, téléphone, gaz ou autre fournisseur officiel) OU une preuve d'appartenance à un club de la région ou au REPAM.

- L'entraîneur doit joindre une photocopie de sa carte VALIDE d'entraîneur avec son envoi à moins de l'avoir déjà fourni lors des sessions du printemps.
- Paiement par chèque ou mandat postal acceptés. Chèque libellé à l'ordre de Patinage Montréal. **AUCUN CHÈQUE POSTDATÉ** sinon *l'inscription sera refusée. Aucune place garantie.*
- Paiement en argent comptant (en personne au bureau de la région seulement - Aucun envoi d'argent par la poste.)
- Veuillez inscrire le nom du patineur en lettres moulées à l'endos du chèque.
- Des frais de 30 \$ s'appliqueront sur un chèque retourné.
- Faire parvenir le formulaire et le paiement au bureau de

PATINAGE MONTRÉAL

Att. : Inscriptions - Écoles ÉTÉ 2017

8110, boul. Saint-Michel

Montréal (Québec) H1Z 3E2

**INSCRIPTION ÉCOLE ÉTÉ 2017 - ADULTES
ARÉNA SAINT-MICHEL**

LES FORMULAIRES INCOMPLETS SERONT REJETÉS - AUCUNE EXCEPTION.
Attention à l'orthographe des noms. Veuillez remplir toutes les cases requises.

INFORMATIONS - ENTRAÎNEUR

Nom de l'entraîneur N° téléphone N° cellulaire
 N° Carte Entraîneur Courriel

INFORMATIONS - PATINEUR

Vous devez fournir une preuve de résidence domiciliaire à Montréal - OBLIGATOIRE pour TOUS (copie d'une facture d'Hydro-Québec, téléphone, gaz ou autre fournisseur officiel) OU une preuve d'appartenance à un club de la région ou au REPAM. Sinon, le tarif «PATINEUR EXTÉRIEUR» s'applique.

Nom Prénom
 Adresse N° civique, rue Ville Code postal
 N° téléphone Courriel Date de naissance
JOUR MOIS ANNÉE
 N° Patinage Canada Nom de votre club d'appartenance

Demier test réussi **HABILITÉS** DATE
 Demier test réussi **DANSES** DATE
 Demier test réussi **STYLE LIBRE** DATE

CHOIX (Veuillez cocher les cases appropriées selon votre choix)

7 semaines	MERCREDI <input type="checkbox"/>	PRIX 110 \$	PATINEUR EXTÉRIEUR PRIX 220 \$	TOTAL À PAYER = <input type="text"/>
-------------------	---	-----------------------	--	--

- AUCUN REMBOURSEMENT APRÈS LE DÉBUT DE LA SESSION.
- TOUT CHANGEMENT PEUT ÊTRE FAIT SANS PRÉAVIS PAR LE COMITÉ DES ÉCOLES.
- LE COMITÉ DES ÉCOLES SE RÉSERVE LE DROIT D'ÉTABLIR UN NOMBRE MAXIMUM DE JOURNÉES EN FONCTION DU NOMBRE D'INSCRIPTIONS.

FRAIS D'ADM. = 15 \$
 GRAND TOTAL =

J'ai vérifié le formulaire et il a été entièrement complété. J'accepte les conditions établies par PATINAGE MONTRÉAL.

Signature OBLIGATOIRE du patineur Date

